



Déclaration Préalable

Plénière avec Philippe Wahl
PPDC d'Aurillac

Vendredi 18 janvier 2019 de 9h45 à 10h45

Monsieur Le Président,

Votre dernière visite dans nos territoires ruraux remonte au 28 février 2014, soit 2 ans après le « Grand Dialogue » initié par votre prédécesseur et 1 an après l'Accord Cadre sur la Qualité de Vie au Travail.

L'UNSA Postes ne peut que constater aujourd'hui que les conditions de travail des postiers en Auvergne ne se sont pas améliorées. Et notre organisation syndicale ne s'y est pas trompée, puisqu'elle n'a pas signé le dernier accord du 7 février 2017 qui aurait dû s'intituler : « Accord sur les dégradations des conditions de travail des Factrices/Facteurs et de leurs Encadrantes/Encadrants de proximité ». Il n'a que pour seul objectif, dans l'avenir, de sous-traiter les activités de la distribution du courrier et nous ne pouvons que condamner le recours au CDI intérimaire depuis un an afin de combler les postes vacants.

En l'espace de 4 ans, les services du Courrier et du Réseau en Auvergne ont perdu plus de 12% de leurs effectifs soit près de 600 postiers. Le personnel restant, subit de plein fouet la stratégie purement économique de La Poste : Diminution de la masse salariale et des effectifs, réduction des surfaces d'exploitation et des charges de fonctionnement.

Au réseau, la fermeture un à un des bureaux, engendre un surcroît d'activité non compensé en personnel sur les bureaux centres ; ce qui crée des incivilités de plus en plus fréquentes et du stress au quotidien pour l'ensemble des collègues.

Au courrier, le manque de personnel titulaire et l'anticipation de la productivité dans les scénarii d'organisation sont la cause de la multiplication des arrêts de travail du personnel. Il n'est pas rare, lors de nos visites dans les différents services, de voir des factrices et des facteurs pleurer devant leurs casiers de tri dans un état d'épuisement physique et moral ou même des encadrants de proximité totalement désemparés.

Nous ne vous citerons pas ici, tous les cas individuels déclarés ou non, victimes de harcèlement, de burn-out, de chantages et de répressions qui se multiplient où qui sont à venir encore en Auvergne.

La seule solution que La Poste propose aujourd'hui pour réduire la pénibilité ou la souffrance au travail, c'est le TPAS pour celles et ceux qui y sont éligibles. Et les autres ? Qu'ils soient non-cadres ou cadres doivent-ils encore subir en silence leur mal-être au travail ?

Alors oui, Monsieur le Président, après le grand dialogue qui n'a jamais été suivi d'effets, il serait grand temps d'ouvrir un grand débat national à La Poste sur le management et les conditions de travail de tous les postiers et postières !

UNSA-Postes Auvergne
36, Rue Anatole France 63 000 Clermont-Ferrand
☎ 06-26-77-01-71

E-mail : syndicat.unsapostes63@orange.fr

Site Internet : <http://unsa-postes.com>

<https://www.facebook.com/unsapostesauvergne>